

Ruffieux
Collonges / Putignet - Ru 03

Certifié conforme par M. le Président pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 25/03/2025 approuvant le PLUI de la Communauté de Communes de Chautagne

Le Président
R.Beretti

Échelle : 1/2000

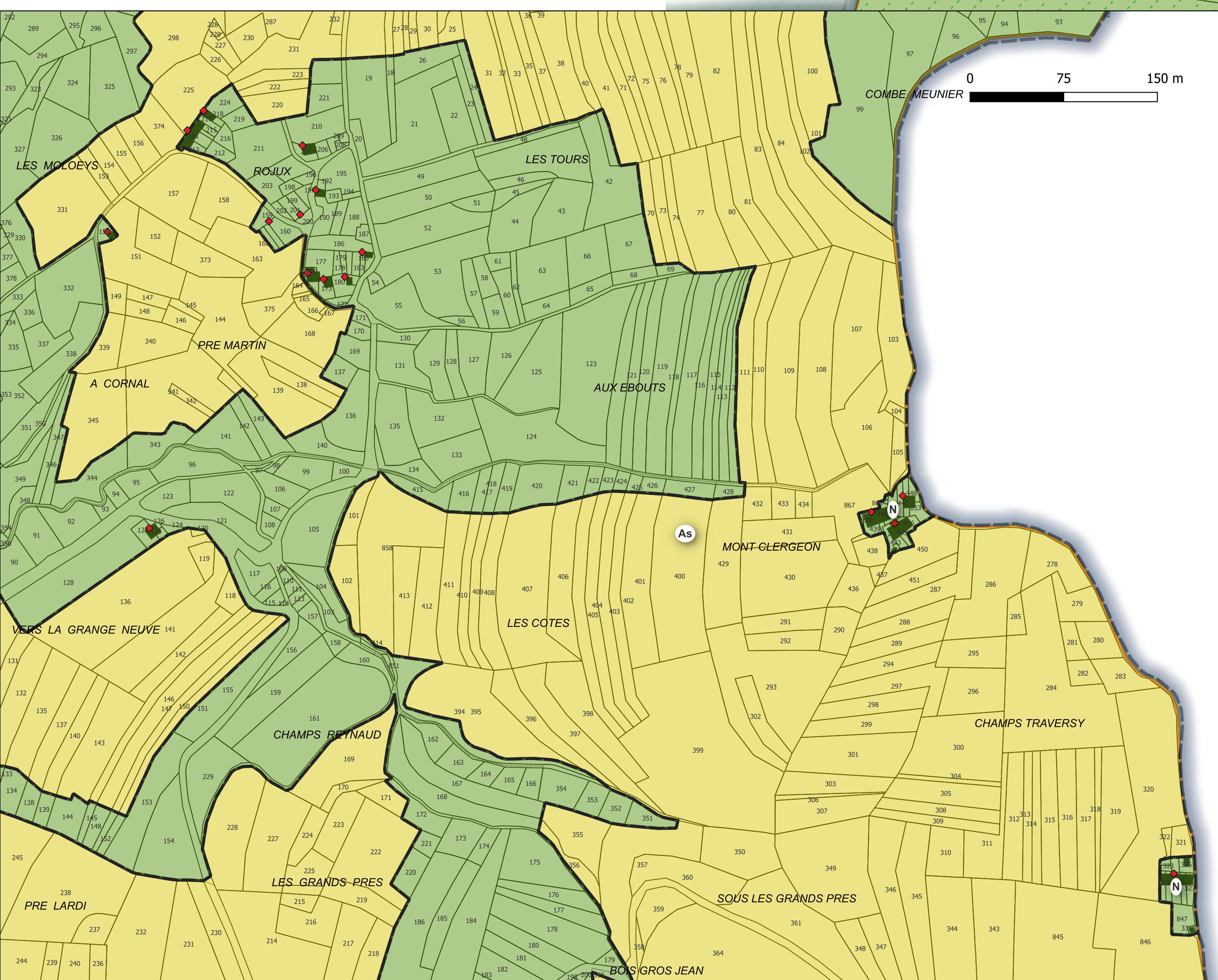
Procédures :

Élaboration :

- Arrêté le 25/02/2020
- Approuvé le 21/06/2022

Modifications et révisions :

- Modification simplifiée n°1 du 25/03/2025
- Modification n°1 version notification mai 2025



ZONES

IAU Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme

A Secteur dédié aux activités agricoles

Act Secteur agricole constructible de type économie / équipement

As Secteur agricole strict

N Secteur naturel et forestier

Nat Secteur naturel constructible de type économie / équipement

N2 Secteur naturel constructible d

Nic Secteur d'équipement public

INIE Secteur naturel de loisir de

[Np] Secteur naturel à prés.

100 Centralité principale (Est)

IB1 Centralité secondaire (Est)

Hameaux constitués

Ue Secteur à vocation économique

Uey Secteur dédié aux activités économiques de type commerce

Ud Secteur dédié aux équipements publics et/ou collectifs

PRESCRIPTIONS SURFACIO

Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

 Emplacement réservé

 Espace boisé classé

 Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des m

 Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU

 Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

• Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) en zone A ou M

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

🔥 Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L151-11 2° du CL

◆ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

▲ Patrimoine bâti, paysage

PRESCRIPTIONS

